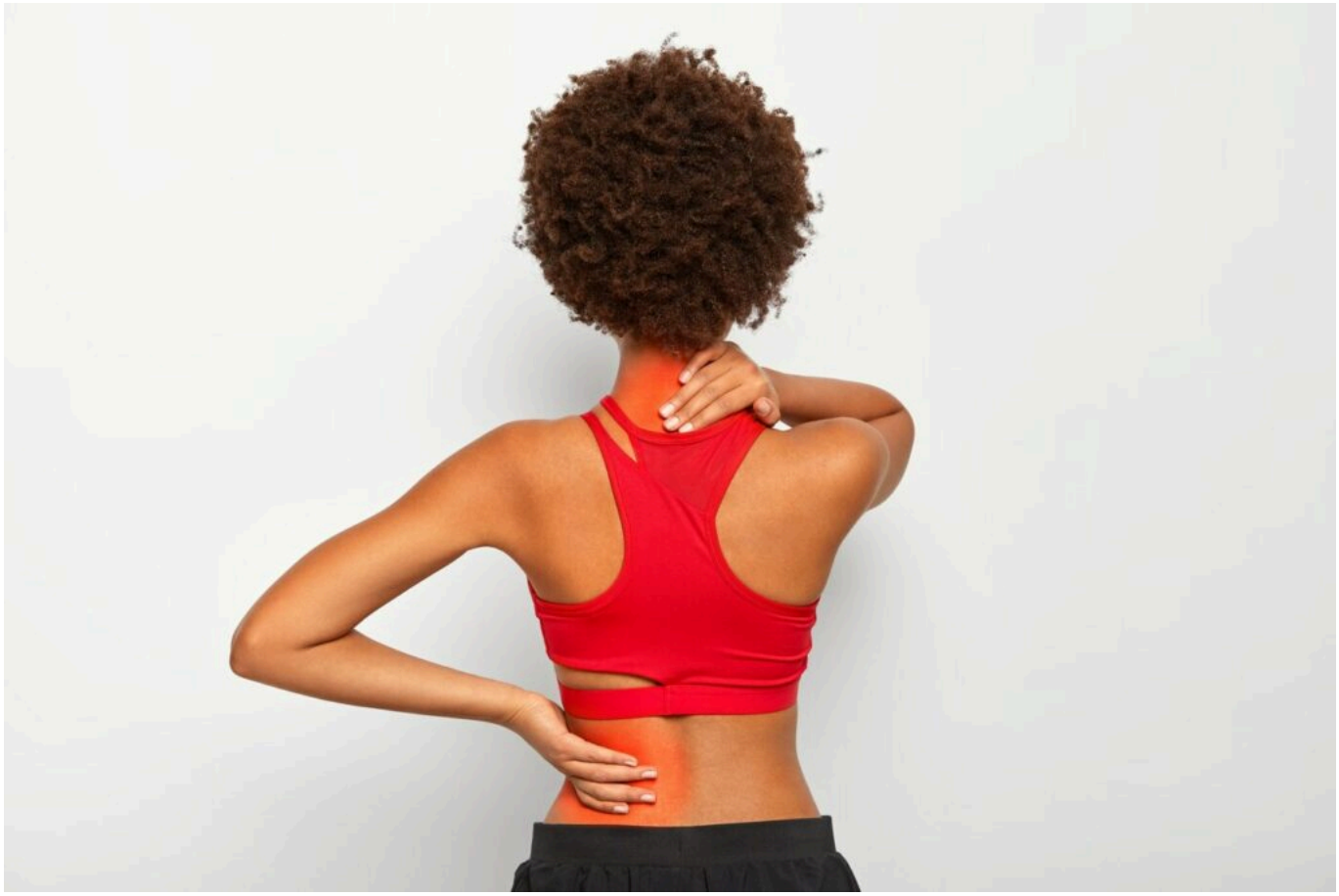
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 25 mars 2024

Nîmes : un événement contre la douleur chronique organisé par le GHT Cévènnes-Gard-Camargue



La quatrième journée des Comités de lutte contre la douleur du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue se tiendra le jeudi 4 avril 2024 de 8h15 à 17h30 au cinéma Kinépolis à Nîmes. Une journée conçue par et pour les professionnels de la santé durant laquelle plusieurs questions autour de la prise en charge de la douleur seront évoquées.

20%. C'est le pourcentage de la population qui se sent affecté par des douleurs chroniques. Cette thématique devient une préoccupation majeure pour les professionnels et les établissements de santé ainsi qu'un enjeu d'avenir en termes de santé publique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Rayan Allaf le 25 mars 2024

Dans l'optique d'échanger autour des différentes expériences et solutions envisagées autour de ce sujet, le Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue qui regroupe sept établissements publics de santé du Gard autour du CHU de Nîmes organise la quatrième journée des Comités de lutte contre la douleur (CLUD) le jeudi 4 avril au cinéma Kinépolis à Nîmes.

Cet évènement se centrera autour des questions de la législation, la synthèse et la prise en charge de la douleur. Il a été pensé pour permettre une réflexion commune autour de la douleur chronique au sein du personnel de santé sur le territoire. Les études épidémiologiques menées en France et dans l'Union montrent qu'un cinquième de la population souffre de ce mal, en particulier les plus de 75 ans avec 50% de la population touchés.

Une lutte de longue haleine contre la douleur

La réflexion autour de la prise en charge de la douleur a commencé au début des années 2000 sur le territoire français. Ces 15 dernières années ont été marquées par d'importantes avancées dans la lutte contre la douleur. La loi du 4 mars 2002 consacrait le soulagement de la douleur comme « droit fondamental de toute personne », et celle de 2004 érigeait la lutte contre la douleur en priorité de santé publique.

Dans ce même mouvement, trois plans nationaux ont permis d'améliorer considérablement la prise en charge des patients douloureux. Pourtant, de nombreux défis restent encore à relever et cette initiative menée par le GHT Cévennes-Gard-Camargue va dans le sens des solutions pour l'avenir de la santé publique en France.